

Une mutuelle solidaire ?

Dans une logique de solidarité, d'amélioration de l'accès aux soins pour tous, et de renforcement du pouvoir d'achat des habitants, Guingamp-Paimpol Agglomération et le CIAS ont décidé de favoriser le déploiement d'un dispositif de **mutuelle santé pour tous**, en signant un partenariat avec l'Association ACTIOM pour la mise en place d'une **complémentaire santé négociée**.

Il s'agit de permettre à tous de pouvoir bénéficier d'une complémentaire santé (dont un contrat labélisé pour les agents de la fonction publique), **à moindre coût**, avec conseils et accompagnements personnalisés.

Pour qui ?

Il faut résider et/ou travailler sur le territoire de l'Agglomération.

Comment ?

- Par téléphone auprès d'**ACTIOM** au **05 64 10 00 48** (prix d'un appel local)
- Par le biais de permanences, uniquement sur rendez-vous. **Inscriptions obligatoires.**

Où et quand ?

Jeudi 11 mars 2021	GUINGAMP 09H30 à 12h30	CHATELAUDREN 13h30 à 18h00
Jeudi 8 avril 2021	BEGARD 09h00 à 12h30	PAIMPOL 13h30 à 18h00
Jeudi 20 mai 2021	BELLE-ISLE-EN-TERRE 09h00 à 12h 30	LANVOLLON 13h30 à 18h00
Jeudi 10 juin 2021	BOURBRIAC 09h00 à 12h30	CHATELAUDREN 13h30 à 18h00
Jeudi 08 juillet 2021	GUINGAMP 09H00 à 12 h 30	CALLAC 13h30 à 18h00